



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

LA CFDT NÉGOCIE LA NAO : SUITE ET FIN !

La CFDT
réclame
1000€ nets en
compensation
de l'effort
produit en
2015 par
l'ensemble
des salariés !

La CFDT
revendique un
vrai dialogue
social prenant
en compte les
attentes des
salariés et des
organisations
syndicales !!!

Une nouvelle fois la direction propose à signature un accord sur les NAO minimaliste !! La section CFDT de STP, informe l'ensemble des salariés que nous ne signerons pas d'accord proposé par la direction générale, dans le cadre de la négociation annuelle obligatoire : NAO. En effet les propositions de l'entreprise sont indécentes au regard des résultats de l'entreprise, des aides directes de l'Etat versées sous forme du CICE et pour 2016 de réductions directes des charges sociales patronales sur les salaires.

Propositions de la direction générale :

Augmentations générales :

- niveaux A et B : + 0,6% ;
- niveau C : + 0,3% d'augmentation générale et + 0,3% en individuelle,
- niveau D et : + 0,6%
- une prime générale pour l'ensemble des catégories de 130€ bruts.

Tous les indicateurs sont au vert, tous les objectifs ont été atteints voire dépassés. Les résultats de l'entreprise sont faramineux au vu de la conjoncture actuelle. Signe de la bonne santé de notre entreprise et nous nous en félicitons.

Nous tenons à marquer par cette action notre profond désaccord sur les propositions de l'entreprise, notamment sur cette « PRIME INSIGNIFIANTE ».

Pourquoi les salariés ne pourraient-ils pas également bénéficier d'une part plus importante comme cela se fait dans d'autres grandes entreprises ? Le juste retour sur investissement qu'ils méritent ne doit pas s'appuyer que sur le coût de la vie (l'inflation qui est faible en 2015), mais bien sur le produit de leur travail. De plus les aides directes de l'État ne doivent pas « servir » qu'à l'investissement ou la recherche de nouveaux marchés... mais aussi, aux salariés avec une amélioration des conditions de travail et **une reconnaissance dans l'entreprise, qui passe par le salaire !**

Pour mémoire la section CFDT de STP souhaitait **1 000€** nets de prime exceptionnelle, suite à nos résultats exceptionnels de 2015. Car aujourd'hui l'implication sans réserve de l'ensemble des salariés n'est pas récompensée.

Lors de cette négociation, la CFDT est restée à la table des négociations, car elle avait dans ses revendications également la possibilité de pouvoir bénéficier **des tickets restaurant pour le RIE de Bercy**, acceptée enfin par la DG, une petite victoire car nous souhaitons également la prise en charge du droit d'accès qui s'élève à 7,07€.

Nous restons donc mobilisés.

Nous avons également fait remarquer que la Direction Générale n'avait toujours pas mis en place la campagne des EIM qui permet la distribution de la PVI. La DG a promis de faire le nécessaire avant la fin de ce mois afin que **cette part variable soit versée en mars au plus tard**. Nous avons toujours à l'esprit cette surperformance créée par notre DG... Nous serons vigilants et resterons mobilisés. Votre interlocuteur CFDT Cadre reste à l'écoute car des mécontentements existent.

La délégation CFDT a quitté la négociation après avoir fait part de l'ensemble de ses revendications et son profond désaccord face aux propositions indécentes de l'entreprise et de son Directeur Général !!!

